

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:

The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

Tuesday, June 12, 2012 (in camera)
Wednesday, June 13, 2012

Issue No. 21

Eighth meeting on:

Legal and political recognition of
Métis identity in Canada

and

Twenty-eighth and twenty-ninth meetings on:

The federal government's constitutional,
treaty, political and legal responsibilities
to First Nations, Inuit and Metis peoples
and other matters generally relating
to the Aboriginal Peoples of Canada
(Additions to Reserves)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PEUPLES AUTOCHTONES

Président :

L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

Le mardi 12 juin 2012 (à huis clos)
Le mercredi 13 juin 2012

Fascicule n° 21

Huitième réunion concernant :

La reconnaissance juridique et politique de
l'identité des Métis au Canada

et

Vingt-huitième et vingt-neuvième réunions concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles,
politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard
des Premières nations, des Inuits et des Métis et
d'autres questions générales relatives aux
peuples autochtones du Canada
(Ajouts aux réserves)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan	Meredith
Campbell	Munson
* Cowan	Patterson
(or Tardif)	Raine
* LeBreton, P.C.	Sibbeston
(or Carignan)	Watt
Lovelace Nicholas	White

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator White replaced the Honourable Senator Demers (*June 13, 2012*).

The Honourable Senator Watt replaced the Honourable Senator Campbell (*June 12, 2012*).

The Honourable Senator Brazeau replaced the Honourable Senator Martin (*June 7, 2012*).

The Honourable Senator Demers replaced the Honourable Senator Seidman (*June 7, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan	Meredith
Campbell	Munson
* Cowan	Patterson
(ou Tardif)	Raine
* LeBreton, C.P.	Sibbeston
(ou Carignan)	Watt
Lovelace Nicholas	White

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur White a remplacé l'honorable sénateur Demers (*le 13 juin 2012*).

L'honorable sénateur Watt a remplacé l'honorable sénateur Brazeau (*le 12 juin 2012*).

L'honorable sénateur Brazeau a remplacé l'honorable sénateur Martin (*le 7 juin 2012*).

L'honorable sénateur Demers a remplacé l'honorable sénateur Seidman (*le 7 juin 2012*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 12, 2012
(45)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met in camera this day, at 9:32 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Munson, Patterson, Raine, Sibbeston and St. Germain, P.C. (9).

In attendance: Shauna Troniak and James Gauthier, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*) (Additions to Reserve)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that senator's staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

It was agreed that the report be adopted in principle, subject to clarification on recommendations 3 and 5, with further consideration of requested changes to take place at the next meeting of the committee.

It was agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to choose the title of the report on the British Columbia Treaty process.

At 11:10 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, June 13, 2012
(46)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 6:50 p.m., in room 160-S, Centre Block.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Lovelace Nicholas, Meredith, Patterson, Raine, Sibbeston, Watt and White (8).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 12 juin 2012
(45)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à huis clos, à 9 h 32, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Munson, Patterson, Raine, Sibbeston et St. Germain, C.P. (9).

Également présents : Shauna Troniak et James Gauthier, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (Ajouts aux réserves). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, le comité examine un projet de rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à rester dans la salle pendant le huis clos.

Il est convenu d'adopter en principe le rapport, sous réserve de précisions sur les recommandations 3 et 5, et d'examiner en profondeur les changements demandés à la prochaine réunion du comité.

Il est convenu d'autoriser le Sous-comité du programme et de la procédure à choisir le titre du rapport sur le processus des Traités de la Colombie-Britannique.

À 11 h 10, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 13 juin 2012
(46)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 50, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Lovelace Nicholas, Meredith, Patterson, Raine, Sibbeston, Watt et White (8).

In attendance: Tonina Simeone, Shauna Troniak and James Gauthier, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The clerk informed the committee of the unavoidable absences of the chair and deputy chair and presided over the election of an acting chair.

The Honourable Senator Ataullahjan moved:

That the Honourable Senator Patterson be the acting chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The acting chair took the chair.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 28, 2012, the committee continued its consideration on the evolving legal and political recognition of the collective identity and rights of the Métis in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 14.*)

WITNESS:

Historic Saugeen Métis:

Patsy L. McArthur, Secretary-Treasurer.

Ms. McArthur made a statement and answered questions.

At 7:58 p.m., the committee suspended.

At 8:05 p.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*) (Additions to Reserve)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during the in camera portion of the meeting.

At 8:54 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Également présents : Tonina Simeone, Shauna Troniak et James Gauthier, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

La greffière informe le comité de l'absence inévitable du président et de la vice-présidente et procède à l'élection du président suppléant.

L'honorable sénateur Ataullahjan propose :

Que l'honorable sénateur Patterson soit élu président suppléant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président suppléant occupe le fauteuil.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le mercredi 28 mars 2012, le comité poursuit son étude de la reconnaissance juridique et politique de l'identité et des droits des Métis du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 14 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Historic Saugeen Métis :

Patsy L. McArthur, secrétaire-trésorière.

Mme McArthur fait une déclaration et répond aux questions.

À 19 h 58, la séance est suspendue.

À 20 h 5, la séance reprend à huis clos.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (Ajouts aux réserves). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)(f) du Règlement, le comité examine un projet de rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à rester dans la salle pendant le huis clos.

À 20 h 54, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 13, 2012

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:50 p.m. to examine and report on the legal and political recognition of Métis identity in Canada, the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal peoples of Canada.

Topic: additions to reserves

[*Translation*]

Marcy Zlotnick, Clerk of the Committee: Honourable senators, as the clerk of your committee, it is my duty to inform you of the unavoidable absence of the chair and the deputy chair, and to preside over the election of an acting chair.

[*English*]

I am ready to receive a motion for the acting chair. Are there any motions to that effect?

Senator Ataullahjan: I suggest Senator Patterson.

Senator Watt: I second it.

Ms. Zlotnick: It is moved by the Honourable Senator Ataullahjan that the Honourable Senator Patterson do take the chair of this committee. Are there any other nominations?

Senator Watt: Nominations are closed.

Ms. Zlotnick: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion that Senator Patterson take the position of acting chair?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Zlotnick: I declare the motion carried. I invite the Honourable Senator Patterson to take the chair.

Senator Dennis Glen Patterson (*Acting Chair*) in the chair.

The Acting Chair: Thank you, fellow senators. I am humbled by your confidence in me.

Senator White: Wait until the meeting is over.

The Acting Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or the World Wide Web.

I am Dennis Patterson from Nunavut, and I am happy to serve as acting chair in the absence of the chair and deputy chair. The mandate of the committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. In addition, we have a specific order of reference authorizing us

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 13 juin 2012

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 50 pour examiner, pour en faire rapport, la reconnaissance juridique et politique de l'identité des Métis au Canada, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

Sujet : ajouts aux réserves.

[*Français*]

Marcy Zlotnick, greffière du comité : Honorables sénateurs, en tant que greffière de votre comité, il est de mon devoir de vous informer de l'absence inévitable du président et de la vice-présidente, et de présider à l'élection d'un président suppléant.

[*Traduction*]

Je suis maintenant prête à recevoir des motions pour l'élection du président suppléant. Y a-t-il des motions à cet effet?

Le sénateur Ataullahjan : Je propose le sénateur Patterson.

Le sénateur Watt : J'appuie la motion.

Mme Zlotnick : L'honorable sénateur Ataullahjan propose que le sénateur Patterson soit élu président suppléant du comité. Y a-t-il d'autres nominations?

Le sénateur Watt : La période de mise en candidature est close.

Mme Zlotnick : Plaît-il aux sénateurs d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Mme Zlotnick : La motion est adoptée. J'invite le sénateur Patterson à prendre le fauteuil.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

Le président suppléant : Merci, chers collègues. C'est avec humilité que j'accepte et vous remercie pour ce vote de confiance.

Le sénateur White : Attendez que la séance soit terminée pour dire cela.

Le président suppléant : Bonsoir. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux sénateurs ainsi qu'aux membres du public qui regardent cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur CPAC ou sur le web.

Mon nom est Dennis Patterson, du Nunavut. Je suis heureux d'agir en tant que président suppléant en l'absence du président et de la vice-présidente. Le comité a pour mandat d'examiner les lois et les questions relatives à l'ensemble des peuples autochtones du Canada. De plus, nous avons un ordre de renvoi qui nous autorise

explore Metis issues, particularly those relating to the evolving legal and political recognition of the collective identity and rights of the Metis in Canada.

The early meetings on this study have consisted of briefings from various government departments, which have provided us with information, including facts on current federal programs and services, the status of Crown-Metis relations, general statistical information, and current legal issues, among other things.

We then heard from two lawyers who concentrate on Metis issues. We have also heard from national organizations that represent a Metis constituency. Tonight we will hear from the Historic Saugeen Métis. Welcome.

[Translation]

Before we hear from witnesses, I would like to introduce the members of the committee here this evening.

[English]

On my far left is Senator Nick Sibbeston from the Northwest Territories, Senator Charlie Watt from Nunavik and Senator Sandra Lovelace Nicholas from New Brunswick. On my far right is Senator Vern White from Ontario and Senator Salma Ataullahjan from Ontario.

Members of the committee, please help me in welcoming our witness. Representing the Historic Saugeen Métis we have Patsy L. McArthur, Secretary-Treasurer.

Ms. McArthur, please proceed with your presentation. Questions from the senators will follow.

Patsy L. McArthur, Secretary-Treasurer, Historic Saugeen Métis: Honourable senators, thank you for the invitation to attend here. I am a Metis woman, born at Saugeen, Southampton, Ontario, a descendent of North West Company voyageurs and their Cree Metis country wives. I am pleased to represent the Historic Saugeen Métis perspective on some of the issues you have discussed already.

I want to give some background information about our community. The Historic Saugeen Métis people are a distinctive historic Metis community residing along the eastern shores of Lake Huron proper and the inland lakes and rivers. As our ancestors before, we reside in, fish, hunt, trap and harvest the lands and waters of the Bruce Peninsula and Luke Huron, our traditional Metis Saugeen territory.

This territory, given our Metis traditional water and land use activities, is a very large area in the present-day counties of Grey, Bruce, Huron, part of northern Lambton, and parts of Dufferin and Wellington counties. It includes lakes and waters and

à examiner des questions liées aux Métis, notamment celles concernant la reconnaissance juridique et politique de l'identité et des droits des Métis au Canada.

Lors des premières séances relatives à cette étude, nous avons entendu le témoignage de représentants de divers ministères. Ceux-ci nous ont permis de recueillir des informations, dont certains faits concernant les programmes et services fédéraux actuels, l'état des relations entre le gouvernement et les Métis et les problèmes juridiques actuels, ainsi que des données statistiques générales.

Nous avons également entendu le témoignage de deux avocats spécialistes des questions métisses et d'organisations représentant un groupe métis. Ce soir, nous accueillons une représentante de la collectivité métisse historique de Saugeen. Bienvenue.

[Français]

Avant d'entendre les témoignages, j'aimerais présenter les membres du comité présents ici ce soir.

[Traduction]

À mon extrême gauche, on retrouve le sénateur Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest, le sénateur Charlie Watt, du Nunavik, et le sénateur Sandra Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick. À mon extrême droite, on retrouve les sénateurs Vern White et Salma Ataullahjan, de l'Ontario.

Sénateurs, veuillez accueillir avec moi notre témoin, Patsy L. McArthur, secrétaire-trésorière, Historic Saugeen Métis.

Madame McArthur, vous pouvez nous faire votre exposé. Nous passerons ensuite à la période des questions.

Patsy L. McArthur, secrétaire-trésorière, Historic Saugeen Métis : Honorables sénateurs, merci de m'avoir invitée. Je suis Métisse, descendante des voyageurs de la Compagnie du Nord-Ouest et de leurs femmes crie et métisses, née à Saugeen, à Southampton, Ontario. Je suis heureuse de pouvoir vous exposer le point de vue de la collectivité métisse historique de Saugeen sur certaines des questions que le comité a déjà abordées.

J'aimerais d'abord vous parler un peu de notre collectivité. Les Métis de Saugeen, une collectivité distincte, habitent le long de la rive est du lac Huron et des rives des lacs et des cours d'eau intérieurs de la région. Comme nos ancêtres, nous habitons la péninsule Bruce et la rive du lac Huron. C'est également sur ce territoire traditionnel métis que nous pêchons, chassons, piégeons et cultivons la terre.

Ce territoire, sur lequel nous pratiquons nos activités métisses traditionnelles de pêche et de chasse, englobe les comtés actuels de Grey, de Bruce et d'Huron, ainsi qu'une partie des comtés de Lambton Nord, de Dufferin et de Wellington. On y retrouve des

specifically Lake Huron and adjoining rivers, most notably the Saugeen, the Menesetung, known as the Red River and now the Maitland River, and inland lakes.

Our community, distinctive and diverse, emerged over time from the fur trade. Uniquely, our early Goderich and Saugeen Metis families were carriers of the “dish with one spoon” wampum exchanged in 1818 by the Saugeen Ojibway with Pierre Piché, Saugeen’s first recorded trader. The dish wampum between the Metis and Ojibway was a reminder of peace and sharing agreed upon in the Ojibway territory at the time the two met.

When Saugeen’s North West Metis families first came to the Saugeen Metis territory, prior to the treaties and settlement, already there were the old Metis trading families from Michigan. Together the Metis resided and traded in a north-south cohesive regional trading network that reached as far as the Killarney area of Lake Huron’s north shore. Within the traditional territory, Goderich and Saugeen were the two visible trading posts, then settlements, that developed early in the trading era. The Historic Saugeen Métis community has been here with continuity since that time.

In 2001, Historic Saugeen Métis reorganized and asserted section 35 Aboriginal rights and then identified according to the *Powley* decision of 2003. In 2008, regretfully, Historic Saugeen Métis had to leave the Ontario collective, the MNO, to protect our historic Metis community and our Metis identity of almost 200 years at Saugeen. We declined to sign a protocol giving jurisdiction to the collective to alter our identity based on a new regional definition that would have transferred jurisdiction for consultation on lands and resource use to the collective. We did violate their policies in that respect.

After suspensions of our rights by the collective, Historic Saugeen Métis resigned and became an independent Metis community.

The Historic Saugeen Métis message to the Senate committee is that identity is important to each Metis person in Canada, as is respect for our historic Metis communities. We are attached to our lands and waters, and Aboriginal rights are not portable, in our opinion. Modern political identities of rights-bearing Metis communities, wide and expansive as in the Prairies, are not supported by fact in the Great Lakes. For this reason, we ask that honourable senators consider in their deliberations the diversity of the Metis experience in Canada and how it is important to include diversity in your recommendations on Metis identification.

Further, Historic Saugeen Métis see the following identity-related issues and ask that you consider them. We believe, first, that Metis must have the right to identify themselves; second,

lacs et des cours d’eau, plus particulièrement le lac Huron et les rivières avoisinantes, notamment la Saugeen et la Menesetung, connue également sous le nom de rivière Rouge ou Maitland, et des lacs intérieurs.

Notre collectivité, distincte et diversifiée, trouve ses racines dans la traite des fourrures. Fait particulier, les familles métisses de Goderich et de Saugeen portaient la ceinture wampum, qui fait référence au concept du « bol à une seule cuillère », échangée en 1818 par le peuple Ojibway de Saugeen à Pierre Piché, le premier commerçant de fourrures dont le nom figure dans les archives. Ce wampum qu’ont échangé les peuples Métis et Ojibway était un symbole de paix et confirmait un accord de partage du territoire Ojibway entre les deux peuples.

Lorsque les familles métisses du nord-ouest de la rivière Saugeen sont arrivées sur le territoire métis de la Saugeen, avant la conclusion de traités et l’établissement de colonies, de vieilles familles commerçantes métisses du Michigan s’y trouvaient déjà. Ensemble, les familles ont créé un réseau régional cohérent de traite de fourrure s’étendant sur un axe nord-sud de la région de Killarney jusqu’à la rive nord du lac Huron. Goderich et Saugeen sont devenus les premiers postes de traite, puis les premières colonies, de l’époque de la traite de fourrure sur ce territoire traditionnel. La collectivité métisse historique de Saugeen existe depuis ce temps.

En 2001, notre collectivité s’est restructurée et a réclamé ses droits ancestraux en vertu de l’article 35 de la Constitution, droits confirmés par la Cour suprême dans l’affaire *Powley*, en 2003. Malheureusement, en 2008, la collectivité a dû se dissocier de l’organisme Métis Nation of Ontario, la MNO, afin de protéger son histoire et son identité vieilles de près de 200 ans. Nous avons refusé de signer un protocole donnant à la MNO le pouvoir de modifier notre identité selon une nouvelle définition régionale qui aurait transféré à l’organisme toutes les compétences en matière de consultation sur les terres et l’utilisation des ressources. À cet égard, nous n’avons pas respecté leurs politiques.

Après avoir vu la MNO suspendre ses droits, la collectivité métisse historique de Saugeen a quitté l’organisme et est devenue une collectivité métisse indépendante.

Le message que nous voulons transmettre au comité, c’est que les Métis du Canada considèrent qu’il est important de respecter l’identité des Métis et les collectivités historiques métisses. Nous sommes attachés à nos terres, lacs et rivières. À notre avis, les droits autochtones ne sont pas transférables. L’identité politique moderne des collectivités métisses titulaires de droits, aussi vastes et étendues que les Prairies, ne s’appuie pas sur des faits dans la région des Grands Lacs. C’est la raison pour laquelle nous demandons aux honorables sénateurs de tenir compte, dans leurs délibérations, de l’expérience diversifiée des Métis et de l’importance d’inclure la diversité lorsqu’ils formuleront leurs recommandations sur l’identité des Métis.

De plus, la collectivité métisse historique de Saugeen soulève les problèmes suivants relativement à l’identité des Métis et demande au comité d’en tenir compte. Premièrement, nous

independent rights-bearing historic Métis communities across Canada have the right to identify their own citizens and maintain their own registries; third, governments must be encouraged to provide resources to independent Métis communities to identify their rights-bearing members, as provided to similar others; and, last, a definition of rights-bearing Métis communities must respect diversity of Métis communities right across Canada and not reflect political agendas.

The Historic Saugeen Métis appreciates the opportunity to provide input into the process. I am pleased tonight to answer your questions. Thank you.

The Acting Chair: Thank you very much, Ms. McArthur. We will begin, then.

Senator Ataullahjan: Thank you for being here this evening and thank you for your presentation. I love the uniform look of — I do not know what you call that sash.

Ms. McArthur: We are very proud of it.

Senator Ataullahjan: It looks wonderful.

With regard to the Supreme Court legal test, to be considered Métis within the meaning of section 35 an individual claimant must self-identify as a member of the Métis community, show an ancestral relationship with the Métis community, and be accepted by a contemporary community that exists in continuity with a historic rights-bearing community. What determines inclusion in the Historic Saugeen Métis community? Since you are a distinct community, is it solely based on ancestral connection or lineage?

Ms. McArthur: Yes, at this time it is. We represent the descendants of the historic families who are identified as having been in the regional territory that we have identified as being used by the Métis. They have continued until today. At this time, we are in the process of considering — we are now in our fourth year — the policy we will have for either a citizenship or a Métis membership, and we will be exploring that. The citizens will decide on who will be included.

The one message I could say is that we know it will be an inclusive policy.

Senator Ataullahjan: I am asking because we have previously discussed whether simply growing up in a certain community and feeling a sense of belonging makes one a part of that community, even if you have one grandparent or parent who is partly Métis.

croions que les Métis devraient avoir le droit de se déclarer Métis. Deuxièmement, les collectivités historiques métisses indépendantes titulaires de droits ont le pouvoir de définir qui sont leurs citoyens et de maintenir leurs propres registres. Troisièmement, il faut encourager les gouvernements à fournir des ressources aux collectivités métisses indépendantes, comme ils le font avec d'autres collectivités autochtones indépendantes, afin qu'elles puissent identifier qui, parmi leurs membres, sont titulaires de droits. Quatrièmement, une définition de ce qui constitue une collectivité métisse titulaire de droits doit respecter la diversité des collectivités métisses du pays et non tenir compte des divers programmes politiques.

La collectivité métisse historique de Saugeen vous est reconnaissante de l'occasion qui lui est donnée de participer à ce processus. Je serai heureuse maintenant de répondre à vos questions. Merci.

Le président suppléant : Merci beaucoup, madame McArthur. Nous allons donc amorcer la première série de questions.

Le sénateur Ataullahjan : Merci de votre présence et pour cet exposé. J'aime ce que vous portez — j'ignore comment vous appelez cette écharpe.

Mme McArthur : Nous en sommes très fiers.

Le sénateur Ataullahjan : C'est très joli.

Eu égard au critère juridique adopté par la Cour suprême, pour être considéré Métis en vertu de l'article 35 de la Constitution, une personne doit s'identifier comme étant membre d'une collectivité métisse, démontrer un lien ancestral avec celle-ci et être acceptée au sein d'une collectivité métisse contemporaine ayant un lien avec une collectivité historique titulaire de droits. Quels sont les critères utilisés pour déterminer si quelqu'un fait partie de la collectivité métisse historique de Saugeen? Puisqu'il s'agit d'une collectivité distincte, vous appuyez-vous uniquement sur le lien ancestral?

Mme McArthur : Pour le moment, oui. Nous représentons les descendants de familles métisses ayant habité ce territoire régional jusqu'à aujourd'hui. Depuis maintenant quatre ans, nous travaillons à une politique visant à définir les critères de citoyenneté métisse. Ce sont les citoyens qui décideront de ces critères.

Tout ce que je peux dire pour l'instant, c'est qu'il s'agira d'une politique inclusive.

Le sénateur Ataullahjan : Je pose la question, car on s'est déjà demandé si le simple fait d'avoir grandi dans une collectivité métisse et d'avoir un sentiment d'appartenance à celle-ci était suffisant pour qu'une personne soit acceptée au sein de cette collectivité, même si un de ses grands-parents ou un de ses parents n'était pas un Métis pure laine.

Ms. McArthur: If the ancestor was there prior to settlement and was one of the historic families that were using the territory at that time, in exercising the right, then the descendants must prove genealogical connection to that ancestor.

Senator Sibbeston: It is interesting talking to a Metis from another part of the country. I come from the Northwest Territories. I came from a Metis family that had its origin in the Red River area. There has never been any doubt about our identity and existence. We received scrip, and my grandfather received scrip for his family. We come from that kind of background.

I think generally in the West there is a consciousness about the Metis. They have played a significant role in the development of the country in terms of being the guides, the river boat pilots, the interpreters and so forth — very much a go-between for the White people and First Nations people.

It is interesting to hear from you that you have Metis so far east. You mention that you come from the voyageurs and coureurs de bois, people who were in the trading business. Is that it in terms of your origins? You mentioned some of the families coming from the States, but they would have been similar, all with trading backgrounds and a distinct people.

Ms. McArthur: Yes. I would say by the late 1700s there had started to emerge an identifiable mixed-blood community that had a group awareness. There has been a lot of discussion about whether the group awareness that existed in the West, for example, in those places did translate to smaller subgroups. We precede the Red River. Part of our descendants or ancestors came from ancient trading families that were in the lakes for a century or more.

The Northwest Territories' families who did come to our community — half a dozen or more — were in the West as voyagers with the North West Company for some 20 years before coming down. We do say that we have that identification and group awareness. They were exercising the Metis lifestyle. We really do feel we have that awareness.

The ancestors of old trading families in Michigan were born in Mackinac. There were two hubs where fur-trading posts emerged. One was Mackinac and one was Detroit. At the turn of the 19th century, in 1800 or so, they were very much being pressured by a loss of territory and so on within the Michigan territory. Of course, 1821 was the merger of the Hudson's Bay Company and the North West Company, and that left a lot of French out.

As people flowed and tried to find some location where they could continue their lifestyle and practise their practices, they came down into the basin of Lake Huron. Yes, we do believe we had a group identity there.

Mme McArthur : Si l'ancêtre de la personne habitait sur le territoire avant l'établissement des colonies et s'il faisait partie d'une des familles historiques, le descendant doit prouver son lien généalogique avec ledit ancêtre s'il veut exercer ses droits ancestraux.

Le sénateur Sibbeston : Je trouve intéressant de discuter avec une Métisse d'une autre région du Canada. Je suis originaire des Territoires du Nord-Ouest. Je suis descendant d'une famille métisse de la région de la rivière Rouge. Notre identité n'a jamais été mise en doute. Nous avons reçu un certificat de Métis pour notre famille, tout comme mon grand-père pour la sienne. Voilà mes antécédents.

Je crois que, de façon générale, les habitants de l'Ouest étaient plus conscients de la présence des Métis. Ces derniers ont joué un rôle considérable dans le développement du pays — ils ont notamment été guides, pilotes sur les bateaux de rivière ou interprètes — et servaient en quelque sorte d'intermédiaires entre les Blancs et les Premières nations.

Je trouve intéressant que vos ancêtres remontent à si loin dans l'est du pays. Vous dites que vous descendez de voyageurs et de coureurs des bois, des gens qui faisaient la traite de fourrures. Vous faites référence à vos origines? Vous dites que des familles venaient des États-Unis. Elles étaient comparables aux familles du Canada, c'est-à-dire qu'elles étaient distinctes et qu'elles avaient de l'expérience dans la traite de fourrures.

Mme McArthur : En effet. Je dirais que, vers la fin des années 1700, une collectivité métisse identifiable a commencé à voir le jour et à afficher un sentiment d'appartenance. On s'est beaucoup demandé si ce sentiment d'appartenance s'était manifesté aussi dans l'Ouest du pays, par exemple au sein de sous-groupes. Nous occupions ce territoire avant même que la rivière Rouge ne porte ce nom. Certains de nos ancêtres proviennent de familles ayant fait la traite de fourrures dans cette région pendant au moins un siècle.

Les familles des Territoires du Nord-Ouest qui se sont jointes à notre collectivité — elles étaient au moins une demi-douzaine — avaient d'abord voyagé avec la Compagnie du Nord-Ouest pendant une vingtaine d'années. Ce que nous disons, c'est que nos familles partageaient cette identité, et ce sentiment d'appartenance et qu'elles affectionnaient un style de vie métis. Nous en sommes convaincus.

Les ancêtres de ces familles qui faisaient la traite de fourrures au Michigan sont nés à Mackinac. Il y avait à l'époque deux centres d'activité où des postes de traite ont été établis : un à Mackinac et l'autre à Detroit. Au début des années 1800, il y avait beaucoup de tensions au Michigan concernant la perte de territoire, entre autres. On sait qu'en 1821, la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson ont fusionné. Dans tout cela, beaucoup de Français ont été laissés pour compte.

Les gens se sont mis à chercher un endroit où ils pouvaient mener le même style de vie et conserver leurs traditions. Ils ont découvert le bassin du lac Huron. Oui, nous croyons que nos ancêtres partageaient ce sentiment d'appartenance.

Senator Sibbeston: How many are there of you?

Ms. McArthur: Currently we have less than 200 registered, because we register only adults. If you multiply that by the children that would be in families, we calculate it would be somewhere around 500.

Senator Sibbeston: I know amongst the Metis we always kind of laugh at ourselves a little bit because we are distinct in the sense that we are independent, we drink, and we chase the opposite sex — things of that sort. Do you have any of those characteristics in your men or in your women at all — things that are uniquely different from other people? Let us say the British. They are different. They are kind of prim and proper and even if they go into the Arctic, they wear their own uniforms, swords and stuff like that.

People are different in some respects. I am curious to know whether you have that Metis distinctiveness that we know in the North and West?

Ms. McArthur: Senator, we have never used those criteria to identify our community, so it is difficult for me to say. Definitely we have criteria that can be used to describe Metis. With the decision our community had to make, with pressure on us to re-identify our community as being something other than we had been asserting for so long and that was our experience, you could say we are very free, independent and willing to stand for the rights that we believe our ancestors passed on to us because of the contributions they made prior to the treaties.

Senator Sibbeston: I do not know whether you have ever read the book *Buffalo Days and Nights*. It is a book about Peter Erasmus. It is a terrific story. He was a Metis in the late 1800s residing in the Fort Edmonton area. He was a typical Metis. He was on the road all the time, guiding or chasing buffalo. He apparently went to the little community of Lac St. Anne and fell in love with this girl he wanted to marry, but she would not marry him because she said he was really unsettled. He was all around the country, never home, so she would not marry him then. When he settled down, she asked him to come back. The guy left, and eventually when he came back a number of years later, she was married to someone else.

It is a good story about the life of a Metis person. He was not a settle-down type of guy. He reminds me of my uncle, too, who fell in love with a girl up in the Fort Nelson area. He was engaged to marry her the following summer, and he left. Next summer, when he came back to marry her, she was married to someone else. His synopsis or his statement about that is to never try to marry a good-looking girl because you never have all of her because she is so attractive that other men like her.

Le sénateur Sibbeston : Combien de membres votre collectivité compte-t-elle?

Mme McArthur : Nous avons moins de 200 membres inscrits, puisque nous n'inscrivons que les adultes. En tenant compte des enfants, nous serions environ 500.

Le sénateur Sibbeston : Je sais que les Métis ont toujours eu la capacité de rire d'eux-mêmes en raison de leur unicité : nous sommes indépendants, et nous aimons boire et flirter, entre autres. Les hommes et les femmes de votre collectivité présentent-ils ce genre de caractéristiques — des choses qui les distinguent des autres peuples? Prenons, par exemple, les Anglais. Ils sont différents. Ils se présentent toujours bien, avec leurs uniformes et leurs épées, même lorsqu'ils voyagent dans l'Arctique.

Les peuples sont tous différents. J'aimerais savoir si les membres de votre collectivité partagent la même unicité métisse que l'on retrouve dans l'Ouest et dans le Nord?

Mme McArthur : Monsieur le sénateur, nous n'avons jamais utilisé ce genre de caractéristiques pour nous définir. C'est donc difficile pour moi de vous répondre. Bien entendu, nous présentons des caractéristiques utilisées pour décrire les Métis. Compte tenu de la décision que nous avons dû prendre et de la pression que nous avons subie pour nous redéfinir selon des critères qui ne correspondaient ni à notre identité, ni à notre expérience, je dirais que nous sommes un peuple libre et indépendant prêt à défendre les droits acquis par nos ancêtres en raison de leur contribution avant la conclusion des différents traités.

Le sénateur Sibbeston : J'ignore si vous avez déjà entendu parler du livre *Buffalo Days and Nights*. Cet excellent livre raconte l'histoire de Peter Erasmus, un Métis ayant vécu dans la région de Fort Edmonton vers la fin des années 1800. C'était un Métis type : il était toujours parti pour chasser le bison ou servir de guide. Il s'est rendu dans la petite collectivité du Lac Ste. Anne où il est tombé amoureux d'une jeune fille. Il a voulu l'épouser, mais elle a refusé, parce qu'il n'avait pas une vie stable. Elle lui a dit de revenir une fois qu'il était prêt à s'installer pour de bon. Il est donc parti. Mais lorsqu'il est revenu, plusieurs années plus tard, la jeune fille avait épousé un autre homme.

C'est un bon exemple du style de vie d'un Métis. Il n'était pas du genre à rester au même endroit. Il me rappelle mon oncle. Lui aussi était tombé amoureux d'une jeune fille dans la région de Fort Nelson. Ils se sont fiancés et devaient se marier l'été suivant, puis il est parti. L'été en question, il est revenu pour épouser sa fiancée, mais celle-ci avait épousé quelqu'un d'autre. La leçon qu'il a retenue de cette aventure, c'est qu'il ne faut jamais tenter d'épouser une belle femme, car elle ne sera jamais entièrement vôtre.

Eventually, Mr. Erasmus ended up going to another little community, and again he went into somebody's house and saw a beautiful girl, a younger girl. That night, in the course of just being there for a few hours, he ended up proposing to her and eventually married her. Such was the life of Metis people.

Ms. McArthur: Certainly, our families traded in the north-south trading network, settled along the shoreline of Lake Huron, and some did go down to Detroit and marry into some of the very old families. Some married into very old families from Michigan. Because the traders were trading as far north as the north shore, we had two daughters who married into the Wikwemikong reserve and remained there.

We had other Metis from our families marry into other Metis families, the old trading families from Michigan. We had one of our daughters marry at Wikwemikong and become embroiled in the only recorded Ontario Metis/First Nation dispute over fishing on Lonely Island. She was married to a Proulx, a nephew of the very first priest there, and she went to the Killarney community and raised a very large Metis family. They, of course, married into other Metis families, and there is a very large connection there.

We did have that travelling lifestyle for the communities. Metis people in the community became fishermen after the trade ended, and they did travel for trade. This is recorded by Professor Shute who interviewed some of our elders in the 1930s. He told about the Metis lifestyle they led, loading everything into their canoes and boats — chickens and all — and going away for months at a time at particular times during the seasons. The families had fishing shanties at the fishing islands and were very much a part of the fishery because Metis did become fishery oriented in the first days, and then went into boat building. They went into being mariners, captains, on schooners, on boats, and they were the very first mariners.

We had that lifestyle that you described and going around intermarrying. I am sure they had some of the qualities or traits that you have mentioned. We were a typical community that was outside the other two communities.

The French Catholics loved their church when they came out of the bush, and the Metis signed the very first petition at Goderich to establish St. Peter's before any other church, other than the church at Sault Ste. Marie, before St. Ann's at Penetang, before the one at Wikwemikong. The very first church was established at Goderich by petition, which the Metis signed separately showing the group awareness of who they were.

At Southampton, the very first confirmations in the church there, when it did get established, were all Metis, except one, and from this group of families trading along the shoreline.

Yes, I understand now that you are talking about the traditional Metis lifestyle, and as I said, our people drank a bit, just like everybody else, and they loved the fiddle and they loved a good time.

Un jour, M. Erasmus s'est rendu dans une autre petite collectivité où, chez une connaissance, il a rencontré une jolie jeune fille, plus jeune. Ce soir-là, après seulement quelques heures, il l'a demandé en mariage et l'a finalement épousée. C'était le genre de vie que menaient les Métis.

Mme McArthur : Certainement. Nos familles faisaient partie du réseau nord-sud de la traite. Elles se sont établies sur les rives du lac Huron, et certains de leurs membres se sont mariés dans certaines des très anciennes familles de Detroit. D'autres se sont mariés dans d'anciennes familles du Michigan. Comme la traite se pratiquait vers le nord jusqu'à la rive nord, deux de nos filles se sont mariées dans la réserve de Wikwemikong et y sont restées.

D'autres Métis de nos familles se sont mariés dans d'autres familles de Métis, les anciennes familles de traiteurs du Michigan. Une de nos filles s'est mariée à Wikwemikong et elle a été impliquée dans la seule dispute attestée entre des Métis et une Première nation de l'Ontario au sujet de la pêche sur l'île Lonely. Elle était mariée à un Proulx, neveu du premier prêtre arrivé dans la région, et elle s'est établie dans la communauté de Killarney où elle a élevé une famille de Métis très nombreuse. Ses enfants, bien sûr, se sont mariés dans d'autres familles de Métis et ils ont tissé des liens très nombreux dans la région.

Les communautés nomadisaient. Après la fin de la traite, les Métis sont devenus pêcheurs, ce qui exigeait de fréquents déplacements. M. Shute, qui a interrogé certains de nos anciens dans les années 1930, en parle. Il a décrit leur mode de vie, le chargement de leurs canots et de leurs embarcations avec toutes leurs possessions — la volaille et tout — et leur départ pour des mois, à dates fixes, au cours des saisons. Les familles possédaient des cabanes de pêcheurs dans les îles et elles pratiquaient beaucoup la pêche, dans laquelle les Métis se sont orientés, dans les premiers temps, pour ensuite se convertir à la construction d'embarcations. Ils sont devenus les tout premiers mariners, puis capitaines de goélettes et d'autres bateaux.

Nous avions le mode de vie que vous avez décrit, toujours en déplacement, et nous nous mariions entre nous. Je suis sûre qu'ils possédaient certaines des qualités ou certains des attributs que vous avez mentionnés. Nous étions une communauté typique séparée des deux autres communautés.

Les catholiques francophones, quand ils sont sortis de la forêt, ont aimé leur église, et les Métis ont signé la toute première pétition, à Goderich, pour la construction de l'église St. Peter, qui a précédé celle de toutes les autres, sauf de l'église de Sault Ste. Marie. Elle a précédé celle de St. Ann, à Penetang et celle de Wikwemikong. Cette pétition a été signée séparément par les Métis, ce qui montre qu'ils étaient conscients de leur identité.

Les premiers confirmés à l'église de Southampton étaient tous Métis, sauf un, et ils provenaient tous de ce groupe de familles qui pratiquaient la traite sur les rives.

Oui, je comprends maintenant que vous parlez du mode de vie traditionnel des Métis et, comme je l'ai dit, ils buvaient un peu, comme tout le monde, ils adoraient le violon et ils aimaient s'amuser.

Senator Sibbeston: Thank you.

The Acting Chair: That was a very good answer to a challenging question.

Ms. McArthur: Thank you.

The Acting Chair: Ms. McArthur, you referenced a Professor Shute. Is there any written material you could pass along?

Ms. McArthur: The papers he left are in the Bruce County archives and museum. I can have them prepare a copy and present them to the committee. We had been documenting our community for 40 years, and we are very pleased and thankful for all the activism and those who came before us, like Dr. Belcourt and the old Native Council of Canada, the first group that started to activate for Metis rights. We are very thankful for all those people. We cooperated with the heritage foundation in Ontario, and they put up a fur trade plaque at Saugeen. That is the very first thing we did as far as documenting and providing information.

We did write a book in 2005, which I was the editor of, and that has been very popular. We have sold over a thousand copies. We have produced one land use study with a Canadian arm of an American firm that interviewed our people and recorded all that. We have completed another more expansive land use study by Dr. McNab, a Metis historian out of York University.

Currently, we will have published in October an historical atlas that is partly written by Dr. McNab to write our history into the context of Ontario's history. The community, and I am doing a large part of it, is writing the biographies of the families that we have identified were in the community historically, bringing them down three or four generations. That part will be published. The other documents were not.

The Acting Chair: What is the book called?

Ms. McArthur: It is called *Historic Saugeen & Its Metis Peoples*.

The Acting Chair: Thank you very much.

Senator Ataullahjan, did you have a supplementary?

Senator Ataullahjan: I did, but I do not know if I remember it now after all that talk of romance.

You mentioned the numbers. I just wanted to know the breakdown. What is the percentage of youth, elderly and male and females? Do you have those numbers?

Ms. McArthur: I do not have those, and I probably could not give you the children because they are not all recorded because we do not record or register the children until they are 16 years of age. However, we do have very close connection with the families and know who they are.

Senator White: Thank you very much for your presentation. I actually wanted to question Senator Sibbeston after that.

Le sénateur Sibbeston : Merci.

Le président suppléant : Vous avez très bien répondu à une question difficile.

Mme McArthur : Merci.

Le président suppléant : Madame McArthur, vous avez parlé de M. Shute. Avez-vous des documents écrits à nous communiquer?

Mme McArthur : Les documents se trouvent dans les archives et au musée du comté de Bruce. Je peux les faire copier et les communiquer au comité. Nous rassemblons des documents sur notre communauté depuis 40 ans et nous sommes très heureux et très reconnaissants de l'activisme de nos prédécesseurs, comme M. Belcourt et le Congrès des peuples autochtones, comme on l'appelait alors, le premier groupe à se mobiliser pour les droits des Métis. Nous avons collaboré avec la fondation du patrimoine, en Ontario, qui a dévoilé une plaque, à Saugeen, sur la traite des fourrures. Ça été notre toute première réalisation pour la documentation et l'information sur notre communauté.

En 2005, nous avons rédigé un livre, publié sous ma direction, qui s'est très bien vendu, à plus de 1 000 exemplaires. Nous avons produit une étude sur l'utilisation des terres avec le concours de la filiale canadienne d'une firme américaine qui a interrogé nos gens et qui a enregistré toutes leurs réponses. Nous avons fait faire une autre étude, de plus grande envergure, sur l'utilisation des terres, par M. McNab, historien métis de l'Université York.

Dans l'immédiat, nous publierons, en octobre, un atlas historique dont l'un des auteurs est M. McNab. Il décrira notre histoire dans le contexte de celle de l'Ontario. La communauté rédige les biographies de ses familles anciennes reconnues. Je me suis chargée d'une grande partie de ce travail qui concernera trois ou quatre générations. Cette partie sera publiée. Les autres documents ne l'ont pas été.

Le président suppléant : Quel est le titre?

Mme McArthur : C'est *Historic Saugeen & Its Metis Peoples*.

Le président suppléant : Merci beaucoup.

Sénateur Ataullahjan, avez-vous une question supplémentaire?

Le sénateur Ataullahjan : J'en avais une, mais j'ai comme perdu le fil après toutes ces histoires d'amour.

Vous avez cité des chiffres. Je désire connaître la ventilation. Quel est le pourcentage de jeunes, de personnes âgées, d'hommes et de femmes? Avez-vous ces chiffres?

Mme McArthur : Non, mais je ne pourrais probablement pas vous renseigner sur les enfants, parce qu'ils ne sont pas tous inscrits avant l'âge de 16 ans. Cependant, nos liens avec les familles sont très étroits, et nous savons qui ils sont.

Le sénateur White : Merci beaucoup de votre exposé. En fait, je voulais ensuite questionner le sénateur Sibbeston.

I had a question as to whether or not there are people within your community who would disagree with their status as Metis and instead would identify as First Nations.

Ms. McArthur: There would not be.

Senator White: There is not?

Ms. McArthur: There are not. As I said, we have been very careful about who we register, and because we have been doing genealogy for such a long time, I can say there are not any. However, we do have people who come into our office, whose children or grandchildren are losing status, asking if those people could be registered.

Senator White: Losing status as First Nations?

Ms. McArthur: Yes, and who have been raised on the reserves, as I understand it. If that person could prove Metis ancestry in the community — because it is all tied to land, water, place and time — what land and water was your ancestor using at what time; it has to be before effective control.

If those persons who had taken status at some point, but through the Indian Act had lost their status, came into our office and said they would like to register, they would have to prove back to a Metis that had been in our asserted territory.

Senator White: They could not have status under First Nation and as well be members of Metis?

Ms. McArthur: No, definitely not, because you have to be one of the three.

Senator White: You have to give up one to accept the other.

Ms. McArthur: You have to be Inuit, First Nation or Metis. You cannot register several times in different places.

Senator White: Thank you very much for that. I appreciate it.

Senator Meredith: One of the things that we have heard several times is around identification. Your race is one of your points in that Metis need to identify themselves. You have been around in terms of documentation since the 1820s. One of the questions I would raise is around the language, culture and the preservation of it. I know it is very near and dear to your community, so my question would be around language. Is that still practised? In part of the self-identification, does someone have to prove that they can actually speak the language or practise in the culture?

Ms. McArthur: Unfortunately, as many Metis communities in Canada, we have almost lost our culture as far as the language goes. I remember my grandfather could speak the native language and he spoke French, but currently I would say that we have lost our language.

Je voulais savoir si, dans votre communauté, certains ne sont pas d'accord sur le statut de Métis et préféreraient être reconnus comme membres des Premières nations.

Mme McArthur : Personne ne voudrait cela.

Le sénateur White : Personne?

Mme McArthur : Personne. Comme j'ai dit, nous n'inscrivons pas n'importe qui, et nos longues études généalogiques me permettent d'affirmer que personne n'est de cet avis. Cependant, des gens viennent nous consulter à notre bureau, pour inscrire leurs enfants ou petits enfants dépouillés de leur statut.

Le sénateur White : Leur statut de membres d'une Première nation?

Mme McArthur : Oui, et qui, si j'ai bien compris, ont grandi dans les réserves. S'ils peuvent prouver une ascendance métisse dans la communauté — parce que tout est lié au sol, à l'eau, à l'espace et au temps : quel territoire et quelles eaux tel ancêtre utilisait-il à tel moment? — elle doit remonter avant la prise de contrôle de la région par la Couronne.

Si ces personnes, à un moment donné, ont acquis un statut, pour le perdre à cause de la Loi sur les Indiens, elles doivent, pour être inscrites, prouver qu'elles descendent d'un Métis qui s'est trouvé dans le territoire que nous revendiquons.

Le sénateur White : Elles ne pourraient pas avoir le statut de membres d'une Première nation et tout en étant métisses?

Mme McArthur : Non, absolument pas, parce qu'il faut appartenir à l'une des trois communautés.

Le sénateur White : Pour obtenir le statut d'appartenance à un groupe, il faut abandonner ses prétentions à l'autre.

Mme McArthur : Il faut être Inuit, Métis ou Autochtone. On ne peut pas s'inscrire plusieurs fois dans des groupes différents.

Le sénateur White : Merci beaucoup de votre réponse. Elle m'éclaire beaucoup.

Le sénateur Meredith : L'identification est l'une des notions qui revient souvent sur le tapis. La race est l'un des éléments auxquels les Métis doivent s'identifier. Vous existez, d'après la documentation, depuis les années 1820. Je m'interroge notamment sur la langue, la culture et leur préservation. Je sais que votre communauté y tient. Je vais donc vous interroger sur la langue. Continuez-vous de la parler? Pour les besoins de l'auto-identification, faut-il prouver qu'on parle la langue ou qu'on vit dans la culture?

Mme McArthur : Malheureusement, comme beaucoup de communautés métisses du Canada, nous avons presque perdu, à l'intérieur de notre culture, l'usage de notre langue. Je me souviens que mon grand-père pouvait parler sa langue maternelle et il parlait français, mais, actuellement, je dirais que nous avons perdu l'usage de notre langue.

Senator Meredith: As you look at identifying the next generation of Metis, or those who come and self-identify, look at claims to their ancestral lands and right to those lands, is there an effort through organizations that are helping to bring back this culture and the language? I know that as part of First Nations — and again you do not identify as First Nation — you look at how to make sure that linguistics, cultural, and all those things are brought back.

Ms. McArthur: Certainly we would try to introduce the language at some point. What we are currently doing is with our elders. We hold luncheon meetings and workshops with them, and we have had people in to start to talk about the culture and reintroduce them to it. It has been very successful in that way.

Language is a whole different thing because few communities have anybody left speaking it, especially in Ontario. Perhaps very far north, and I know that the collective is making an effort in that area. Certainly at some point we will do such a thing too, but being just four years old, there have been an awful lot of things to do. However, the culture is very important to us.

Senator Meredith: Along those lines of you talking about the elders, what are some of the challenges facing the youth within your community? Are they similar to what the other First Nation youth are facing?

Ms. McArthur: Yes and no. We have particular families who are not as fortunate as others and are disadvantaged for various reasons, but we live in a fairly rich area with the nuclear industry and other large industries. We do not have the employment problems that they have, say, in other communities farther north. However, the challenges for us are to ensure that our students are given every opportunity to become educated, and we run an education program. The first year we were independent. The community itself funded six students for an amount, and it was without a means test. We want to help and encourage everybody, because we understand with the makeup of the family today there can be many blended families and so on.

In the last two years we have funded 10 students going to university and college each year. This year, as well as the students we fund, we are assisting one single mother to go back to college. Education is one of our main goals and we have to look after the youth and ensure that everyone has the maximum opportunity that is possible.

The other is to look after our elders and address their needs. I would say in that respect we have similar goals that all Metis have across Canada. We are no different than any other Metis community. We identify so strongly and have so much history with Saugeen — our home, our territory and our people. Some

Le sénateur Meredith : En vue de l'identification de la prochaine génération de Métis ou chez ceux qui s'adressent à vous, s'auto-identifient et étudient les revendications des terres ancestrales et le droit d'usage de ces terres, est-ce qu'on essaie, avec le concours de certaines organisations, de ressusciter cette culture et la langue? Je sais que, dans les Premières nations — encore une fois, vous ne vous identifiez pas à une Première nation — on cherche à ressusciter la langue, la culture et tout ce qui entre dans cette catégorie.

Mme McArthur : Il est certain que nous aimerions, à un certain moment, réintroduire la langue. Actuellement, nous travaillons avec nos anciens. Nous organisons des déjeuners de travail et des ateliers avec eux et nous avons invité des conférenciers à venir parler de culture et à les remettre en contact avec elle. Cette méthode a eu beaucoup de succès.

La langue, c'est différent, parce que peu de communautés comptent encore des locuteurs, particulièrement en Ontario. Dans l'extrême Nord, peut-être, et je sais que la collectivité y consacre des efforts. Il est certain que, à un certain moment, nous nous attaquerons également à cet aspect. Nous n'existons que depuis quatre ans, et nous avons été très occupés. Toutefois, la culture représente beaucoup pour nous.

Le sénateur Meredith : Parlant d'anciens, quels sont les défis qu'affrontent vos jeunes? Est-ce qu'ils ressemblent à ceux qui se posent dans les autres Premières nations?

Mme McArthur : Oui et non. Certaines de nos familles ne sont pas aussi riches que les autres et sont désavantagées pour diverses raisons. Mais nous vivons dans une région assez riche, grâce à l'industrie nucléaire et à d'autres grosses industries. Nous ne souffrons pas du chômage comme, par exemple, les autres communautés plus au nord. Cependant, nous devons nous assurer de donner à nos élèves toutes les chances nécessaires pour s'instruire et nous avons mis sur pied un programme d'éducation. La première année, nous étions indépendants. C'est la communauté qui a accordé une bourse à six étudiants, sans les soumettre à une enquête sur leurs revenus. Nous voulons aider et encourager tout le monde, parce que nous comprenons que, aujourd'hui, beaucoup de familles peuvent être recomposées, et cetera.

Ces deux dernières années, nous avons financé les études universitaires et collégiales de 10 étudiants. Cette année, en plus des étudiants, nous aidons une mère seule à retourner au collège. L'éducation est l'un de nos quatre principaux objectifs, et nous devons prendre soin des jeunes et veiller à ce que tous profitent du maximum de chances possible.

Un autre de nos objectifs est de nous occuper des personnes âgées et de répondre à leurs besoins. Je dirais que, à cet égard, nos objectifs sont semblables à ceux de tous les Métis du Canada. Nous ne différons pas des autres communautés métisses. Nous nous identifions si fortement à Saugeen et nous partageons avec

may say that our community must be blended into this region, or that our contributions really were not in that territory and that we were just nomads wandering around, but we were not.

I believe we have, in Ontario, one of the few communities that can satisfy the criteria of *Powley*. We developed over time out of the fur trade. We operated a regional trading network where the people were identifiable. It was cohesive. It was economic, and we have a continuity of people today from that time until now. We maintain an elected council that represents the communal rights that they have passed on to us.

Senator Meredith: I have a quick question on the challenges of sending your young people off to colleges and universities. We have read and seen the reports of some young people who are not coping as well. What kind of mechanism do you have in place to support these young people as they go off?

Ms. McArthur: We ensure that they try to get into a college that has an Aboriginal program, and we try to stay connected to them. They come back and volunteer at the Saugeen Rendezvous and so on. We have a storefront office right in Southampton, Ontario, which has been the best thing that we did, and we tell our Métis that it is not our office, it is their office. We have started to make a real connection with people who drop in for different things, come with their families and so on. We support them if they come in and say they have a problem, and we are able to do that because we have the personal connection.

Senator Meredith: Thank you so much.

The Acting Chair: You mentioned that the Historic Saugeen Métis had violated the policies of the Métis Nation of Ontario with respect to lands and resources. Could you give us a little more detail on how that occurred and why?

Ms. McArthur: Thank you very much for the question. I was hoping someone would ask that.

The policy of the Métis Nation of Ontario is that it is limited to people who agree to follow their policies. We agreed with that. They have a process called the chartered community process, and in 2001 we were very happy to join the Métis Nation of Ontario. We are totally into our history and have a strong sense of identity. We had a very good relationship with the people and still do.

I say we have already violated the policy because they changed the definition of rights-bearing community from what we considered was *Powley's* definition of being within a regional trading network. We considered that we fit *Powley*, but *Powley* did not say how big the region was. That has created some problems.

elle tant d'histoire — notre foyer, notre territoire et notre peuple. Certains préconisent la fusion de notre communauté dans la région ou ils prétendent que notre apport ne s'est pas vraiment fait dans ce territoire, que nous sommes seulement des nomades toujours en mouvement, mais c'est faux.

Je crois que nous sommes, en Ontario, l'une des rares communautés qui peut satisfaire au critère *Powley*. Nous nous sommes développés grâce à la traite des fourrures. Nous avons exploité un réseau régional de traite dont les acteurs étaient identifiables. Nous étions unis. Nos liens étaient économiques, et, entre les gens d'aujourd'hui et ceux de l'époque, la continuité est ininterrompue. Nous élisons un conseil qui représente les droits collectifs que les anciens nous ont transmis.

Le sénateur Meredith : J'ai une petite question sur les difficultés que présentent, pour les jeunes, les études collégiales et universitaires. D'après certains rapports, des jeunes ne se débrouillent pas si bien. De quels mécanismes disposez-vous pour soutenir ceux qui entreprennent ces études?

Mme McArthur : Nous veillons à ce qu'ils s'inscrivent dans un collège doté d'un programme de soutien et nous essayons de rester en contact avec eux. Ils reviennent et font du bénévolat au Saugeen Rendezvous, et cetera. À Southampton, nous avons un bureau qui a pignon sur rue. C'est la meilleure idée que nous ayons eue. Nous disons à nos Métis que c'est leur bureau. Nous avons commencé à tisser des liens véritables avec les gens qui s'y arrêtaient pour diverses raisons, certains avec leurs familles, et cetera. Nous appuyons ceux qui nous confient leurs problèmes. Nous sommes en mesure de le faire parce que nous établissons des liens personnels.

Le sénateur Meredith : Merci beaucoup.

Le président suppléant : Vous avez mentionné que les Historic Saugeen Métis avaient enfreint des politiques de la Métis Nation of Ontario relatives aux terres et aux ressources. Pouvez-vous nous éclairer un peu?

Mme McArthur : Je vous remercie de la question. Je l'espérais.

La politique de la Métis Nation of Ontario, la MNO, est de n'inclure que les personnes qui acceptent de se plier à ses politiques. Nous étions d'accord. Un de ses processus est le processus des communautés à charte, et, en 2001, nous étions très heureux de nous joindre à elle. Nous sommes fiers de notre histoire et nous possédons un sens aigu de notre identité. Nous avons et nous avons toujours de très bons rapports avec les gens.

J'ai dit que nous avons déjà enfreint la politique parce que l'organisation a modifié la définition de « communauté titulaire de droits » par rapport à ce que nous considérions être la définition de *Powley* de l'appartenance à un réseau régional de traite. Nous considérions que nous correspondions à la définition de *Powley*, mais cette définition ne précisait pas la grandeur de la région. Cela a suscité des problèmes.

In the beginning of 2008, MNO changed its definition of rights-bearing community to become a much larger area that would stretch from Goderich to over near Peterborough and to south of the French River. In doing that, it changed our identity. We were identifying according to *Powley*, as the Historic Saugeen Métis community that had been here, and we had the history to prove it. We believe we fit *Powley*. Then, for whatever reason, MNO adopted this idea that all rights-bearing communities are large and expansive as in the West. That was not our experience.

The rights-bearing community then would have been regional. It would have been managed by a committee for the lands and resources. It was all about lands and resources consultation. The proposal was that they have the regional policy; we now have to go over to Penetang and we were not significant in the history that we had or anything because now it is that Metis are all over the region and they are the rights-bearers, all these Metis, but we still claim according to *Powley*.

It was all about land consultation. Our consultation and relationships that we would have had with the Crown, the government, would then be transferred and taken out of our hands and taken to the regional committee. The lands and resources department was then developed in Toronto, where they would run all the lands and resources consultations from the regional committee, of which we would have only one voice in Penetang. It changed our identity, and it also changed the relationships we could have directly with the Crown and with the community, because lands and resources consultation is about municipal consultation, everything from a bed and breakfast to a huge sewer project or something like that, and the Crown owes consultation to the rights-bearing community in the area. It is consultation with your Ontario province over projects they have in the area. It is consultation on federal nuclear projects in the area, and we have two large ones. We had relationships with some of those municipalities. After that, it would have been taken over to a regional committee, and it is not that we would not have had a voice, but it changed totally our relationships that we wanted to develop with our community, with our Crown and so on, because it regionalized it. That is what we rejected.

Since becoming independent, we decided that we would do things differently, that we would go into the community, reach out to the municipalities, to the province, and still we wanted to maintain our relationships and any agreements we had with the nuclear proponents, because the benefits from those come to our community. We had to put our foot down. What we had to do to let it happen was to sign a new protocol in addition to our chartered community council protocol. We had to sign a protocol that would give our rights for consultation to the MNO. That is what we rejected.

Au début de 2008, la MNO a modifié la définition de « communauté titulaire de droits » pour en faire une région beaucoup plus grande, qui s'étendait de Goderich jusqu'à proximité de Peterborough et jusqu'au sud de la rivière des Français. Cela changeait notre identité. D'après *Powley*, nous nous identifions à la communauté des Historic Saugeen Métis qui y avait vécu, et nous possédions les documents historiques pour le prouver. Nous croyons que nous répondons au critère *Powley*. Pour une raison que nous ignorons, la MNO a adopté l'idée selon laquelle toutes les communautés titulaires de droits sont étendues et expansives, comme dans l'Ouest. Cela contredisait notre vécu.

En conséquence, la communauté titulaire de droits aurait été régionale. Elle aurait été gérée par un comité des terres et des ressources. Tout cela touchait les consultations sur les terres et les ressources. Il était question de lui confier la politique régionale; désormais, nous devons nous rendre à Penetang. Notre histoire est quantité négligeable, parce que, désormais, c'est cette nation métisse qui occupe toute la région et c'est elle la titulaire des droits, mais nous continuons de nous réclamer de *Powley*.

Tout cela concernait les consultations sur les terres. Les consultations et les rapports que nous aurions eus avec la Couronne, le gouvernement, tout cela nous aurait été retiré et confié au comité régional. Un service des terres et des ressources a ensuite été créé à Toronto. C'est lui qui ferait toutes les consultations sur les terres et les ressources pour le comité régional, où nous n'avions qu'une seule voix, à Penetang. Cela changeait notre identité et, aussi, la nature des rapports directs que nous aurions eus avec la Couronne et la communauté, parce que la consultation sur les terres et les ressources concerne la consultation municipale, tout ce qui va des gîtes touristiques jusqu'aux projets de collecteur d'égouts ou ce genre de choses, tandis que la Couronne est tenue de consulter la communauté titulaire de droits dans ce domaine. C'est la consultation avec l'Ontario sur les projets de la province dans la région; la consultation sur les projets nucléaires fédéraux dans la région, il y en a deux importants. Nous avons des rapports avec des municipalités. Tout cela, désormais, aurait été confié à un comité régional, et la nouvelle formule, sans nous priver de la voix au chapitre, changeait radicalement les rapports que nous voulions établir avec notre communauté, avec la Couronne, et ainsi de suite, parce qu'elle les régionalisait. C'est ce que nous avons rejeté.

Lorsque nous sommes devenus indépendants, nous avons décidé de faire les choses différemment; nous allions nous rendre dans la collectivité et communiquer avec les municipalités et la province, tout en continuant d'entretenir nos relations et les ententes conclues avec les promoteurs d'installations nucléaires, car notre communauté profite de ces projets. Nous avons dû être fermes. Si nous voulions perdre tout cela, nous n'avions qu'à signer un nouveau protocole — en plus de notre protocole d'entente de collectivité à charte — par lequel nous aurions cédé nos droits de consultation à la MNO. C'est ce que nous avons rejeté.

We started in February or May — I think it was May. The regional concept was introduced in our territory on February 9, 2008. We wanted to work within the system if we could, but we were very uneasy about it. We tried to get a protocol. We did six drafts of a protocol, trying to get a protocol that would let us remain and maintain some independence and have some say over our affairs, but it did not work out. It finally came down to the framework that came out. We were a little bit concerned just at the way things were going there.

Finally, I guess they got fed up with us and they suspended us, which is the way to get rid of someone who is causing a problem. They suspended us, thinking that we would go away but keep the charter and move other people in. We were the people. We just stepped aside and said no. We had to resign. We had to give up harvesting, which we have not got back yet. We knew we had to get an office, because we had been working for all those years on someone's dining room table. We just stepped aside, got our office and carried on.

We were fortunate that some of the proponents with whom we had relationships stuck with us, and the federal government stuck with us. We were getting participation funding for a nuclear project. It was a year before we were lucky enough to get new relationship funding from the province, and we are now enjoying the new relationship funding. We are in the third year of having a lands and resources person.

We wanted to transform our relationship. We deliberately tried for a transformative relationship with the municipalities and we had a consultant. We went out to the municipalities. We met the planning departments and everything. I must say, with the assistance we have with our lands and resources department, the person we were able to hire, that we have been able to carry on successfully. We do a lot of business out of an office that has 4 people. It would probably take 15 or 20 people to look after things in the MNO office in Toronto or in a First Nations community.

Now the proponents in the territory have to consult with two Metis communities. They consult with us and with the MNO.

The Acting Chair: Thank you for the very thorough answer. To quickly make sure I understand, members of your Saugeen Metis are not able to get Metis harvester certificates.

Ms. McArthur: Metis harvest is negotiated with the MNR and it is a separate protocol. We have had meetings and hope to regain our harvest, but that is the sacrifice we had to make temporarily to maintain our community identity. Having the local

Nous avons commencé en février ou en mai — je pense que c'était en mai. On a introduit le concept régional sur notre territoire le 9 février 2008. Nous voulions participer au système si nous le pouvions, mais nous étions très inquiets à ce sujet. Nous avons essayé d'obtenir un protocole. Nous avons rédigé six ébauches, en tentant d'obtenir un protocole qui nous permettrait de conserver une certaine indépendance et d'avoir notre mot à dire sur nos affaires, mais cela n'a pas fonctionné. Au bout du compte, c'est l'entente-cadre qui a prévalu. Nous étions un peu préoccupés par la façon dont les choses se déroulaient.

Enfin, je présume qu'ils en ont eu assez et qu'ils nous ont exclus, car c'est la façon de se débarrasser de quelqu'un qui pose un problème. Ils nous ont exclus, en pensant que nous allions nous éloigner, mais qu'ils allaient garder la charte et inclure d'autres gens. Nous étions ces gens. Nous avons seulement pris du recul et dit non. Nous avons dû démissionner. Nous avons dû renoncer à nos droits d'exploitation, et on ne nous les a pas encore rendus. Nous savions que nous devions avoir un bureau, car pendant toutes ces années, nous avions travaillé chez nos membres. Nous sommes simplement partis, nous avons ouvert notre propre bureau et nous avons poursuivi nos activités.

Nous avons été chanceux, car certains des promoteurs avec lesquels nous entretenions des liens nous ont appuyés, ainsi que le gouvernement fédéral. Nous obtenions du financement de participation à un projet nucléaire. Un an auparavant, nous avions eu la chance d'obtenir un nouveau financement de la province, et nous profitons maintenant d'une nouvelle relation de financement. Depuis trois ans, un employé s'occupe des terres et des ressources.

Nous voulions transformer notre relation. Nous avons délibérément tenté de transformer notre relation avec les municipalités et nous avons fait appel à un consultant. Nous avons communiqué avec les municipalités. Nous avons rencontré les responsables de la planification, et cetera. Je dois dire qu'avec l'aide que nous recevons de notre service des terres et des ressources, c'est-à-dire de la personne que nous avons été en mesure d'embaucher, nous avons réussi. Notre bureau compte quatre employés, mais nous arrivons à accomplir beaucoup de choses. Il faudrait probablement à la MNO de Toronto 15 ou 20 employés pour s'occuper des affaires des collectivités des Premières nations de notre territoire.

Maintenant, les promoteurs souhaitant exercer leurs activités sur le territoire doivent consulter deux communautés métisses : la nôtre et la MNO.

Le président suppléant : Merci beaucoup de votre réponse très complète. Si je comprends bien, les membres des Métis de Saugeen ne sont pas en mesure d'obtenir des certificats d'exploitant métis.

Mme McArthur : Les droits d'exploitation des Métis sont négociés avec le MRN, et il s'agit d'un protocole distinct. Nous avons tenu des réunions et nous espérons récupérer nos droits d'exploitation, mais c'est par ce sacrifice temporaire que nous

community interact with the municipalities and reach out into the community, it does help make a safer community. It is just natural.

Senator Atallahjan: In May 2012, you announced your participation in a three-year research project on the rights of Aboriginal people with disabilities. Could you describe your role in that and the reasons why you became involved? Are you aware of the percentage of individuals with disabilities in your community?

Ms. McArthur: We became involved because of our connections to York University, which was looking for partners. Some of the people we work with, the historians are professors there. We became aware of that. It is the second time we have done something like that — we did something with a community college — and they are looking for Aboriginal support for their projects. We have not had any meetings, since it was just awarded and so on. The role of our community will be determined at some time in the future. It is up to York. We certainly want to participate.

We do have some disabilities in our community, yes.

Senator Sibbeston: I was going to ask Ms. McArthur about the matter of hunting and fishing. You mentioned it in your statement. How significant is it to you nowadays? In the North, hunting and fishing was a way of life in the past. There was no other way to live except to hunt and fish. Through time, things have changed, so hunting and fishing are not as significant and not as much a necessity. One can live without hunting and fishing, if you have a job.

How significant is this matter of hunting and fishing to your people?

Ms. McArthur: Connection to the land is the most important thing to a Metis person. Our families traditionally were hunters and fishermen. Just like the broader community, there are fewer people who hunt and fish. However, we do have particular people who have been avid hunters — their parents were avid hunters — and avid fishermen, and they continue to hunt and fish.

When we were with the MNO, we did hold two community harvests because whitefish fishing is a big thing. We had a member go out with a fish boat who was an MNO member. There were no charges from the MNR or anything, but that was under the MNO harvesting policy.

It is important. You go in the fall and get your fish. Deer hunting is very important in our area, as is fishing. A lot of the men moose hunt, which they did not do traditionally in our area,

avons réussi à conserver notre identité. Lorsque la collectivité communique avec les municipalités et vice-versa, cela crée naturellement une collectivité plus sécuritaire.

Le sénateur Atallahjan : En mai 2012, vous avez annoncé votre participation à un projet de recherche de trois ans sur les droits des Autochtones handicapés. Pourriez-vous décrire votre rôle dans ce projet et les raisons qui vous ont poussés à y participer? Connaissez-vous le pourcentage de personnes handicapées dans votre collectivité?

Mme McArthur : Nous avons participé à ce projet en raison de nos liens avec l'Université York, qui cherchait des partenaires. Certains des gens avec qui nous travaillons — c'est-à-dire des historiens — sont professeurs dans cette université. Nous en avons donc entendu parler. C'est la deuxième fois que nous participons à un projet de ce genre — nous avons déjà collaboré avec un collège communautaire — et ces établissements cherchent à obtenir l'appui des Autochtones pour leurs projets. Nous n'avons pas tenu de réunion, étant donné que les projets étaient seulement attribués, et cetera. Le rôle de notre collectivité sera déterminé plus tard. Cela dépend de l'Université York. Nous voulons certainement participer à ce projet.

Nous avons quelques personnes handicapées dans notre collectivité.

Le sénateur Sibbeston : J'allais poser une question à Mme McArthur au sujet de la chasse et de la pêche. Vous en avez parlé dans votre exposé. À quel point ces activités sont-elles importantes pour votre collectivité aujourd'hui? Dans le Nord, la chasse et la pêche étaient un mode de vie; il était impossible de vivre autrement. Avec le temps, les choses ont changé, et ces activités ne sont plus aussi importantes ou nécessaires. Par exemple, si une personne a un emploi, elle peut vivre sans chasser ou pêcher.

À quel point la chasse et la pêche sont-elles des activités importantes pour votre peuple?

Mme McArthur : Le plus important, pour un Métis, ce sont les liens avec la terre. Traditionnellement, nos familles étaient composées de chasseurs et de pêcheurs. Tout comme c'est le cas dans la communauté en général, il y a moins de gens qui chassent et qui pêchent. Toutefois, on trouve toujours, dans notre peuple, des chasseurs et des pêcheurs passionnés — leurs parents l'étaient aussi — et ils continuent de se livrer à ces activités.

Lorsque nous faisons partie de la MNO, nous avons deux droits d'exploitation communautaire, car la pêche au corégone est importante. Nous avons un membre de notre collectivité qui pêchait avec un bateau de pêche et il était membre de la MNO. Le MRN n'a porté aucune accusation, mais c'était en vertu de la politique en matière d'exploitation des ressources de la MNO.

C'est important. Nous pêchons à l'automne. La chasse au chevreuil est très importante dans notre région, tout comme la pêche. Un grand nombre d'hommes chassent l'orignal, ce qui

but they do hunt. They exchange their fish for moose or moose for venison.

I have been fishing since I was a kid. I go out to the islands and pick berries in the summer. We had our traditional harvesting that other people did. Many of the Metis families did have fishing stations.

In all local history and in all the writings of the county and the historical books of the three counties that are on the Lake Huron shoreline, the Metis people — our people — are identified in the books as being the earliest there, and very connected to the land.

Senator Meredith: A couple of my questions were answered already with respect to harvesting and the economic impact. When you look at the community and building, you look at the young people possibly going into harvesting just to survive and feed their families. My question was around that, but it has been answered.

One of the particular things you mentioned was with respect to the MNO wanting do this regionalized approach. You felt that your identity would be lost in all of this. What was their reasoning for wanting to go into this regional approach and take away your identity? Did your membership feel that this broader approach — expanding your territory, expanding the region — would cause that distinctness you have to be lost? Did your membership feel that way, or is it that the MNO wanted to impose something on you?

Ms. McArthur: The distinctiveness would be lost. We knew who we were. A lot of Metis communities do not have the history we have, or they are searching for their community because rights are tied to community. We knew who we were.

When we got our status from the collective, it was not a matter that we had to search around for a community. We had an established community; we knew who we were. Immediately, when *Powley* came out — because I am the local historian — we matched ourselves up with *Powley* and we fit it. We knew who we were and we were just getting our feet under us.

The area is very historical. There are so many marine societies, historical societies, et cetera. Traditional history, when it was starting to be written in the 1960s and 1970s, should have reflected who was in the older centennial books and so on.

Oral history was left there about who the earliest traders were and they were verified with the Piché wampum, which ended up in the Royal Ontario Museum. The Piché wampum for peace in the territory was passed down to my great grandmother and from her to her daughter. From her daughter, it went to Fred Lamorandiere, who became the clerk at Cape Croker and she married him.

n'est pas une activité traditionnelle de notre région, mais ils chassent. Ils échangent leurs poissons contre des originaux ou leurs originaux contre du gibier.

Je pêche depuis que je suis enfant. Je vais dans les îles et je cueille des baies pendant l'été. Traditionnellement, nous exploitions la même chose que d'autres peuples. Un grand nombre de familles métisses avaient des campements de pêche.

Dans l'histoire locale, c'est-à-dire dans tous les écrits du comté et dans les livres d'histoire des trois comtés qui bordent le lac Huron, on dit que le peuple métis — notre peuple — est le premier arrivé dans la région, et que ses membres ont des liens très étroits avec la terre.

Le sénateur Meredith : Vous avez déjà répondu à mes questions sur les droits d'exploitation et les retombées économiques. Lorsqu'on parle de la collectivité et des activités qui la bâtissent, on envisage que les jeunes entreprendront peut-être seulement des activités d'exploitation pour survivre et nourrir leur famille. Ma question concernait ce sujet, mais vous y avez déjà répondu.

L'une des choses que vous avez mentionnées concernait le fait que la MNO veut adopter une approche à l'échelle régionale. Vous avez l'impression que ce projet vous ferait perdre votre identité. Comment la MNO justifiait-elle l'adoption de cette approche régionale qui vous privait de votre identité? Selon vos membres, cette approche élargie — c'est-à-dire l'agrandissement de votre territoire et de la région — vous ferait-elle perdre votre caractère distinctif? Était-ce l'avis de vos membres, ou est-ce parce que la MNO voulait vous imposer quelque chose?

Mme McArthur : Notre caractère distinctif serait perdu. Nous savions qui nous étions. Un grand nombre de communautés métisses n'ont pas les connaissances historiques que nous avons, ou elles cherchent leur collectivité, car les droits y sont liés. Nous savions qui nous étions.

Lorsque le collectif nous a accordé notre statut, nous n'avons pas eu à chercher une collectivité. En effet, notre collectivité était déjà établie; nous savions qui nous étions. Aussitôt que la décision *Powley* a été rendue — je suis l'historienne locale —, nous avons constaté que notre situation répondait à ses critères. Nous savions qui nous étions et nous commençons à retomber sur nos pieds.

La région est très historique. Il y a tellement de sociétés maritimes, historiques, et cetera. Lorsqu'on a commencé à écrire l'histoire traditionnelle, dans les années 1960 et 1970, on aurait dû parler de ceux qui étaient mentionnés dans les anciens livres centenaires, et cetera.

La tradition orale décrivant les premiers négociants n'a pas été reprise et on a vérifié les premiers négociants par l'histoire du wampum Piché, qui s'est retrouvée au Musée royal de l'Ontario. Le wampum Piché pour la paix sur le territoire a été donné à mon arrière-grand-mère, qui l'a donné à sa fille. Sa fille l'a donné à Fred Lamorandiere, qui est devenu commis à Cape Croker. Elle s'est ensuite mariée avec lui.

When she died she left the bead wampum. He went to Owen Sound and notarized the story of the wampum and it ended up in the ROM. The ROM has it in their records. They are looking for it but unfortunately cannot find it.

That ties us to the earliest trade as far as taking you back and being distinctive within Canada.

I believe there is diversity. There is one Metis people, but many Metis peoples. We want to preserve the distinctiveness of our community because it is a historic one. Ontario has principles of diversity, and large organizations should have diversity. We did not go to Peterborough. If I go over to Penetang, which is the other large community, and say, "I am home; I am here for your homecoming," they do not have me on their list. If I go to Peterborough, wherever the line is, I am not on their list.

I am certain that our ancestors did not use that territory, because I have recorded where the families in our community were throughout 200 years. I know who is in the community from all the research we have done. The peninsula was a big barrier. You did not cross the peninsula. There were very few intermarriages with the Metis on the far side who collected there after 1828. We preceded all of that.

Communities should be allowed their diversity, in our opinion, and their history. That is a big thing. The Ontario Historical Society recognized our people with a plaque and wrote a background paper.

The heart would be gone. Where is the heart to write your history, do all this stuff, if it is a control from over here? It does not make sense.

Senator Meredith: Ms. McArthur, you have a lot of heart and passion for this in terms of where you are building and how you are moving forward. I commend you and hope for your continued success. Thank you.

The Acting Chair: Ms. McArthur, I wonder if you might introduce the members of your community who are with us here tonight.

Ms. McArthur: I will. This is a family thing here. I would like introduce my daughter, Krista Lewis, who lives in Thornhill. This is my niece, Cindy Zarzycki. My other niece is Cathy Zarzycki. My sister is Goldie Mielhausen.

Senator Meredith: Welcome.

Ms. McArthur: Thank you very much.

Senator Watt: My question is more of a clarification along the line that the chair questioned you. First of all, welcome to the committee. In times in the past I have worked with your people, like Harry Daniels, for example, and Tony Belcourt, leading up to 1982 and entrenchment in the Constitution.

À sa mort, elle lui a laissé le wampum perlé. Il est allé à Owen Sound et il a authentifié l'histoire du wampum, et sa version s'est retrouvée au Musée royal de l'Ontario, où on la cherche; malheureusement, on ne peut pas la retrouver.

Si on remonte aussi loin que possible, cela nous lie aux premiers échanges commerciaux et nous donne notre caractère distinctif au sein du Canada.

Je crois qu'il y a de la diversité. Il y a un peuple métis, mais plusieurs Métis. Nous voulons préserver ce caractère distinctif de nos communautés, car notre communauté est historique. L'Ontario a des principes en matière de diversité, et les grands organismes devraient être diversifiés. Nous ne sommes pas allés à Peterborough. Si je vais à Penetang, l'autre grande collectivité, et que je dis à ses membres que je suis à la maison et que je suis là pour le grand retour, ils me diront que je ne suis pas sur la liste. Si je vais à Peterborough, peu importe où est la frontière, je ne suis pas sur la liste.

Je suis certaine que nos ancêtres n'ont pas utilisé ce territoire, car j'ai documenté les endroits où sont allées les familles de notre communauté pendant 200 ans. Toutes les recherches que nous avons effectuées me permettent de savoir qui faisait partie de la communauté. La péninsule constituait un obstacle de taille; on ne la traversait pas. Il y a eu très peu de mariages avec les Métis du côté éloigné qui se sont rassemblés là-bas après 1828. Nous avons précédé tout cela.

À notre avis, on devrait permettre aux communautés d'établir leur diversité et leur histoire. C'est important. La Société historique de l'Ontario a reconnu notre peuple avec une plaque et elle a écrit un document d'information.

Le cœur n'y serait plus. Comment peut-on avoir le goût d'écrire son histoire, et de faire toutes ces choses, si le contrôle est exercé ailleurs? Ce n'est pas logique.

Le sénateur Meredith : Madame McArthur, vous parlez avec beaucoup de passion et de cœur de ce que vous bâtissez et de la façon dont vous allez progresser. Je vous félicite et je vous souhaite de réussir. Merci.

Le président suppléant : Madame McArthur, j'aimerais que vous nous présentiez les membres de votre communauté qui vous accompagnent aujourd'hui.

Mme McArthur : Certainement. C'est une affaire de famille. J'aimerais vous présenter ma fille, Krista Lewis, qui habite à Thornhill. Voici ma nièce, Cindy Zarzycki et mon autre nièce, Cathy Zarzycki. Et voici ma sœur, Goldie Mielhausen.

Le sénateur Meredith : Bienvenue.

Mme McArthur : Merci beaucoup.

Le sénateur Watt : Ma question vise surtout à clarifier vos réponses aux questions du président. Tout d'abord, bienvenue à cette réunion du comité. J'ai déjà collaboré avec des membres de votre communauté, par exemple, Harry Daniels et Tony Belcourt, lors des travaux qui ont mené au rapatriement de la Constitution en 1982.

Ms. McArthur: I as well worked for Tony Belcourt. I worked as the acting registrar for the Métis Nation of Ontario in 1999 and 2000, and I very much respect that he has given his life to the Metis.

Senator Watt: The item that I tend to feel I need some clarity on is the point of the Métis Nation of Ontario, what you call MNO, I believe.

Ms. McArthur: Right.

Senator Watt: Your group works under *Powley* in relation to the court ruling that was handed down with regard to three men who were prosecuted for hunting in the past. I can remember when it went to the Supreme Court of Canada.

I see a bit of tension between the two groups — if there is a tension that exists, I do not know. That is for you to tell me.

I guess what you are saying is that this is something we know best as a community. It should be our responsibility, and it should not be taken away by the regional organizations, to have the responsibility of dealing with the other regions. Therefore, you would like to have your relationship with the government, if there is development that has to take place, keeping in mind also that there seems to be a project in your community with regard to uranium. Do I understand you correctly?

Ms. McArthur: We do have nuclear —

Senator Watt: Nuclear power?

Ms. McArthur: Nuclear plants, yes.

Senator Watt: If I understood you correctly, you are in the midst of negotiations with the municipality on that, or is your regional organization dealing with it? What is happening there?

Ms. McArthur: I think all Aboriginal communities in the area have relationships with the proponents.

Senator Watt: Relationships with whom?

Ms. McArthur: With companies that have activities in the area. I am sure that all Aboriginal communities in the area have relationships with the —

Senator Watt: Your particular community?

Ms. McArthur: Yes, we are a separate community. We are consulted now by municipalities and by others similar to the MNO. The MNO is a collective; we are individual.

Senator Watt: Are you saying to the committee that you do not want the regional body to interfere in your dealings?

Ms. McArthur: We did not accept their policy.

Senator Watt: Who established the policy?

Ms. McArthur: The Métis Nation of Ontario. We did not accept their policies, and that is the way they admit communities. However, communities can reject their charters within 30 days, if they wish. You are not married to the terms. There is an

Mme McArthur : J'ai aussi travaillé pour Tony Belcourt. En effet, j'ai été registraire suppléante pour la Métis Nation of Ontario en 1999 et 2000, et je respecte beaucoup le fait qu'il a consacré sa vie aux Métis.

Le sénateur Watt : Le point sur lequel j'aimerais obtenir des éclaircissements concerne la Métis Nation of Ontario, que vous appelez la MNO, je crois.

Mme McArthur : Oui.

Le sénateur Watt : Votre groupe se fonde sur la décision *Powley*; elle concernait trois hommes poursuivis pour une affaire de chasse. Je me souviens lorsque l'affaire s'est retrouvée devant la Cour suprême du Canada.

Je constate qu'il y a un peu de tension entre les deux groupes — s'il existe bien une tension. Je ne sais pas; c'est à vous de me le dire.

Je présume que ce que vous dites, c'est qu'une communauté est mieux placée pour savoir cela. Cela devrait être votre responsabilité, et les organismes régionaux ne devraient pas traiter avec les autres régions à votre place. Ainsi, vous aimeriez établir vos propres relations avec le gouvernement, si des projets de mise en valeur sont prévus, en tenant compte qu'il pourrait y avoir un projet concernant l'uranium dans votre collectivité. Est-ce que j'ai bien compris?

Mme McArthur : Nous avons le nucléaire...

Le sénateur Watt : L'énergie nucléaire?

Mme McArthur : Des centrales nucléaires, oui.

Le sénateur Watt : Si je vous comprends bien, vous avez entrepris des négociations avec la municipalité à ce sujet, ou est-ce votre organisme régional qui s'en occupe? Qu'est-ce qui se passe?

Mme McArthur : Je pense que toutes les collectivités autochtones de la région ont des relations avec les promoteurs.

Le sénateur Watt : Des relations avec qui?

Mme McArthur : Avec les entreprises qui exercent leurs activités dans la région. Je suis certaine que toutes les collectivités autochtones de la région ont des relations avec...

Le sénateur Watt : Vous parlez de votre collectivité?

Mme McArthur : Oui, nous sommes une communauté distincte. Les municipalités et d'autres organismes semblables à la MNO nous consultent. La MNO est un collectif, et nous sommes une entité distincte.

Le sénateur Watt : Êtes-vous en train de nous dire que vous ne voulez pas que l'organisme régional s'ingère dans vos affaires?

Mme McArthur : Nous n'avons pas accepté sa politique.

Le sénateur Watt : Qui a élaboré cette politique?

Mme McArthur : La Métis Nation of Ontario. Nous n'avons pas accepté ses politiques, et c'est la façon dont l'organisme recrute les collectivités. Toutefois, les collectivités ont 30 jours pour rejeter ses chartes. Nous ne sommes pas liés aux conditions.

agreement that either party could get out within 30 days, but it seems that once you join, it is difficult to get out. You just have to say no, but we did not want them to take the consultation that was owed our community and that we were able to do ourselves. We wanted to keep that. We had enjoyed being with the collective. There are a lot of benefits to being with the collective, but we went into it thinking that we would be supported.

Senator Watt: You wanted to be what?

Ms. McArthur: To be supported, to make our community the very best it could be and to reclaim our culture. This is the idea. There was no help in those days. If you want to reclaim your culture, we say we have a historic community here. How will we do it? If we can get a charter, then we have the support of a larger group to help us reclaim our heritage.

It came to a point where we felt that the definition of regional communities was that they were historic and could prove that they were operating in a certain geographic area. When that changed, then who are we? Who are our people? This is what they did. Historic Saugeen Métis fits *Powley*, so why would you change that?

The main reason for changing it was to facilitate, I suppose, lands and resources, but who would be facilitating lands and resources consultation? The group. We rejected that if we today had the right to consult the Crown ourselves, according to *Powley*, we had a right. Until someone challenges that, I suppose, we have a right, according to *Powley*, and we have credible asserted rights, so that is accepted. Why would we give that up?

Senator Watt: Then your interpretation of the *Powley* decision is that it goes beyond having harvesting activities. Is that correct?

Ms. McArthur: No, the Metis communal right is about food, about harvesting. It is a communal right for sustenance. You are consulted on projects that may affect your traditional territory; that must be maintained to pass the right on.

Senator Meredith: You mentioned several times, Ms. McArthur, that you have ties with businesses in the area. What does that mean? Can you explain sort of what that means in terms of economic development? How does your group benefit from businesses that move in the area? Is there negotiation with respect to where they can situate? Or is it just about ensuring that your people can get access to those jobs?

Il existe une entente selon laquelle les parties peuvent se retirer dans un délai de 30 jours, mais il semble qu'une fois qu'on se joint à l'organisme, il est très difficile d'en sortir. Il faut seulement dire non, mais nous ne voulions pas qu'on nous enlève notre droit de consultation, car nous sommes en mesure de mener nos propres négociations. Nous voulions le conserver. Nous avons aimé faire partie du collectif, car il y a de nombreux avantages à en faire partie, mais lorsque nous avons joint l'organisme, nous pensions qu'on nous appuierait.

Le sénateur Watt : Vous pensiez quoi?

Mme McArthur : Nous pensions qu'on nous appuierait, afin que notre collectivité atteigne son plein potentiel et que nous puissions nous réapproprier notre culture. C'était l'idée. À l'époque, il n'existait aucune aide dans ce domaine. Nous voulons nous réapproprier notre culture et nous affirmons que nous avons une collectivité historique. Comment allons-nous y arriver? Si nous pouvons obtenir une charte, nous aurons alors l'appui d'un plus grand groupe pour nous réapproprier notre héritage.

Les choses en sont venues au point où nous avons l'impression que la définition des collectivités régionales était qu'elles étaient historiques et qu'elles pouvaient prouver qu'elles exerçaient leurs activités dans une certaine région géographique. Lorsque cela change, qui sommes-nous? Qui est notre peuple? C'est ce qu'on a fait. Cette définition correspond à la décision *Powley*, alors pourquoi la modifier?

Je présume qu'on l'a modifiée surtout pour faciliter la gestion des terres et des ressources, mais qui faciliterait la consultation au sujet des terres et des ressources? Le groupe. Nous avons rejeté cela, car si nous avions le droit de consulter la Couronne, conformément à la décision *Powley*, nous avions un droit. Je présume que jusqu'à ce qu'il soit contesté, nous avons donc un droit en vertu de la décision *Powley*, et nos droits sont établis et crédibles, et ils sont donc acceptés. Pourquoi renoncerions-nous à cela?

Le sénateur Watt : Selon votre interprétation, la décision *Powley* s'applique donc au-delà des activités d'exploitation. Est-ce exact?

Mme McArthur : Non, le droit communautaire métis concerne la nourriture, donc l'exploitation des ressources. Il s'agit d'un droit communautaire de subsistance. On nous consulte au sujet de projets qui pourraient avoir des répercussions sur notre territoire traditionnel, car il doit être conservé pour que nous puissions transmettre ce droit.

Le sénateur Meredith : Madame McArthur, vous avez mentionné à plusieurs reprises que vous aviez des liens avec des entreprises de la région. Qu'est-ce que cela signifie? Pouvez-vous expliquer ce que cela signifie sur le plan du développement économique? Qu'apportent à votre groupe les entreprises qui s'installent dans la région? Y a-t-il des négociations au sujet de l'endroit où elles peuvent s'établir? Ou s'agit-il seulement de veiller à ce que votre peuple puisse avoir accès à ces emplois?

Ms. McArthur: That is part of it. There are benefits, but the way consultation works is you get notification that there is an activity in your area.

Senator Meredith: What is that activity exactly?

Ms. McArthur: For example, it could be a sewer; it could be someone is going to mine a quarry; it could be someone is going to dig a hole in the ground and put nuclear waste in it. It is everything from bed and breakfast activities because you have been identified by the Province of Ontario as having a need to be contacted when these activities take place in your traditional territory. You are then contacted and notified that this activity is taking place. Then, normally, you have an interaction with the proponent, the person who is doing the activity.

Usually, if it is nothing that will affect your rights, you believe, then that is the end of it. However, if it is something that has the potential to impact your rights and you need some assistance or expertise to look at their studies and their documents, then sometimes the proponent is mandated to provide a capacity budget to allow you the capacity to go ahead and study it and give a comment. You comment on all of these things. That is the process.

When you do a capacity budget, you perhaps get a little bit to support your office. There are other benefits that proponents in the area are willing to donate to, such as a scholarship fund, so there are benefits that could come to your community as a result.

Senator Meredith: I just wanted clarification as how that would roll out.

Ms. McArthur: It is a consultation process. It is quite common.

Senator Meredith: Direct compensation is not given, such as here is \$3 million or what have you?

Ms. McArthur: No. You are always commenting on things and you have your relationship. It is good to have a relationship with the proponents because sometimes these projects take 20 years to develop, such as a wind project or something like that, and you have to have a tie to them.

The Acting Chair: Ms. McArthur, I thank you very much on behalf of the committee for your very informative testimony. Certainly it is not difficult to tell that you are an historian. Thank you very much as well to those who accompanied you.

(The committee continued in camera.)

Mme McArthur : En partie. Il y a des avantages, mais les consultations servent à nous informer qu'il y a une activité dans notre région.

Le sénateur Meredith : Quelle est cette activité?

Mme McArthur : Il pourrait s'agir, par exemple, d'un égout, de l'exploitation d'une carrière ou de l'enfouissement des déchets nucléaires. Il s'agit de toutes les activités, même celles concernant l'hébergement, car la province de l'Ontario a décidé qu'on devait nous avertir lorsque ces activités s'exerçaient sur notre territoire traditionnel. On communique donc avec nous et on nous informe qu'une activité sera entreprise. Ensuite, nous rencontrons habituellement le promoteur, c'est-à-dire la personne qui exerce l'activité.

En général, s'il s'agit de quelque chose qui ne va pas avoir de répercussions sur nos droits, nous croyons que c'est la fin de l'histoire. Toutefois, s'il s'agit de quelque chose qui pourrait entraîner des répercussions sur nos droits et que nous avons besoin d'aide ou d'expertise pour examiner les études et les documents présentés, le promoteur doit parfois fournir le budget qui nous permettra d'étudier le projet et de formuler des commentaires. Nous commentons toutes ces choses; c'est le processus.

Lorsqu'un budget est établi, une partie est parfois affectée à l'appui de notre bureau. Les promoteurs de la région acceptent également de financer d'autres choses, par exemple, un fonds de bourses d'études; la collectivité peut donc ainsi profiter de ces activités.

Le sénateur Meredith : Je voulais seulement obtenir des éclaircissements sur la façon dont cela fonctionnerait.

Mme McArthur : Il s'agit d'un processus de consultation. C'est très fréquent.

Le sénateur Meredith : Vous ne recevez pas de compensation directe, par exemple, on vous donne 3 millions de dollars ou quelque chose de ce genre?

Mme McArthur : Non. Nous commentons toujours les projets et nous avons cette relation avec les promoteurs, ce qui est une bonne chose, car parfois, ces projets s'échelonnent sur 20 ans — par exemple, un projet éolien — et il est alors nécessaire d'avoir un lien avec les promoteurs.

Le président suppléant : Madame McArthur, au nom du comité, je vous remercie de votre témoignage très instructif. Il est facile de deviner que vous êtes historienne. Merci également à tous ceux qui vous ont accompagnée.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESS

Wednesday, June 13, 2012

Historic Saugeen Métis:

Patsy L. McArthur, Secretary-Treasurer.

TÉMOIN

Le mercredi 13 juin 2012

Historic Saugeen Métis :

Patsy L. McArthur, secrétaire-trésorière.